

Réunion de Conseil Municipal Procès-Verbal de la Séance du 25 juillet 2024

| Nombre | | |
|------------------------|----|---|
| de Membres en exercice | 15 | Date de la convocation : le 18 juillet 2024 |
| de Présents | 10 | |
| de Votants | 13 | |

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juillet, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre FOUCHER.

<u>Présents</u>: M. Dominique LUCAS, Mme Marie-Madeleine ROYER, (Adjoints au Maire), Mme Nathalie GABILLARD, M. Damien PANNIER, M. Sylvain JONCHERAY, Mme Delphine HUGNET, Mme Mathilde BLANCHET, Mme Céline BELLANGER et M. Michel FOUCHER formant la majorité des membres en exercice conformément aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<u>Excusés</u>: M. Gérard GOHIER (pouvoir à M. Dominique LUCAS), M. Éric DONZALLAZ (pouvoir à M. Jean-Pierre FOUCHER), Mme Nolwenn BOISSINOT (pouvoir à Mme Marie-Madeleine ROYER), Mme Aurore LUCAS, M. Patrick GERBEAU.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme Nathalie GABILLARD est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour de la séance

- Arrêté du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024
- Animaux en divagation Facturation de la capture et contravention
- Demande de subvention au titre du produit des amendes de police Réfection et sécurisation Rue des Ecoles
- Recensement de la Population 2025 : désignation d'un coordinateur communal
- Compte-rendu des Commissions
- Divers

Arrêté du dernier procès-verbal



Il n'est pas donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal, en date du 27 juin 2024, car ce dernier n'a pas été envoyé par mail aux membres du Conseil Municipal pour en prendre lecture.

Le PV ne peut donc pas être arrêté. Il sera présenté lors du prochain Conseil Municipal prévu le jeudi 26 septembre 2024.

M. Le Maire demande à ce que le Procès-Verbal soit envoyé par mail dès le lendemain matin soit le vendredi 26 juillet à tous les membres du Conseil Municipal.

M. Damien PANNIER arrive à 19h39.

DÉLIBÉRATION N°2024-07-25-01 Animaux en divagation – Facturation de la capture et contravention

La commune effectue de plus en plus régulièrement des missions pour ramasser des animaux errants, retrouver les propriétaires et transporter certains animaux trouvés à la SPA à Laval.

Considérant les proportions grandissantes de cette tâche dévolue aux services municipaux, qui ramassent les animaux et les transportent à la SPA et que cette mission représente un coût pour la commune, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à appliquer les tarifs suivants pour la prise en charge des animaux errants, quelle que soit l'espèce ou la race de l'animal:

| Forfait capture, transport, recherche du propriétaire et frais associés : 90 € par animal |
|---|
| Tarif journalier pour la garde de l'animal et frais associés : 40 €/jour et par animal |
| 38 € de contravention en vertu de l'article R 610-5 du code pénal ; |
| Le remboursement de la totalité des frais vétérinaires engagés par la Commune ; |
| Le remboursement de la totalité des frais d'identification, le cas échéant ; |
| Le remboursement de tout matériel détruit par l'animal lors de sa capture ; |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à (12 voix POUR) (1 voix CONTRE) :

- APPROUVE les tarifs ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à émettre les avis des sommes à payer correspondants
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'arrêté correspondant

DÉLIBÉRATION N°2024-07-25-02 Demande de subvention au titre du produit des amendes de police – Réfection et sécurisation Rue des Écoles

Appel à projets relatif aux demandes de subvention au titre du produit des amendes de police. Pour rappel, cette aide est destinée à l'amélioration de la sécurité routière

Les dossiers complets relevant de ce dispositif, devront être déposés avant le 30 août 2024 sur la plateforme démarches simplifiées

Monsieur le Maire rappelle que des travaux sont engagés pour la rénovation de la rue des écoles. Ces travaux vont permettre de mettre en place une signalétique horizontale et verticale pour prévenir les usagers qu'ils arrivent aux abords d'une école et ainsi sécuriser les allées-venues des enfants. Ce projet est estimé à 36 000,00€

Il propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ (13 voix POUR),

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier



DÉLIBÉRATION N°2024-07-25-03 Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2025 les opérations de recensement. Elles devraient se dérouler du 16 janvier au 15 février 2025.

A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement.

Désignation : Mme Claire PUAUD, comme coordonnateur de l'enquête de recensement.

Une délibération sera prise ultérieurement afin d'autoriser Monsieur le Maire à recruter 2 agents recenseurs et à fixer leur rémunération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ (13 voix POUR) :

- AUTORISE Monsieur le Maire à désigner Mme Claire PUAUD comme coordonnateur communal de l'enquête de recensement au titre de l'année 2025.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Scolaire:

Madame Marie-Madeleine ROYER informe le Conseil Municipal de la rétrospective du jeudi 4 juillet de 9h00 à 12h00 concernant l'organisation de la balade éco-responsable de l'ensemble des élèves des écoles Alfred Levrot et Saint Jean-Baptiste ainsi que d'un groupe de collégiens (classe de 6ème). Cette balade matinale fût une réussite et fort a été de constater qu'il y avait moins de déchets à ramasser que l'année dernière.

Un pot de départ pour Catherine fût organisé le vendredi 5 juillet à 16h30 au sein de l'école.

En effet, Catherine MARIN part à la retraite le 31 août prochain.

L'élection du Conseil municipal des Jeunes est prévue le vendredi 4 octobre à 9h30.

Communication / Presse :

Madame Delphine HUGNET informe le Conseil Municipal que :

→ La 7^{ème} naissance de l'année est arrivée

LE TOP 5:

- 1. Mouton égaré 5 252 personnes
- 2. Barbecue de fin d'année au collège 1 207 personnes
- 3. Acte de vandalisme et vol parterres communaux 1 164 personnes
- 4. Marché des producteurs à Bouère 638 personnes
- 5. Remise en service des jeux dans les parcs communaux 580 personnes

Facebook: 853 publications réalisées depuis le lancement

772 abonnés (+ 7 depuis le dernier conseil)

Une réunion pour l'organisation du Forum des Associations a eu lieu le 8 juillet dernier à 20h00 à la salle polyvalente.

Associations présentes :

Génération Mouvements – AS Grez – Jardin Fleuri – Au Grez du Bad – Maine attelage – Ping-Pong – Familles Rurales – APEL St Jean Baptiste

Le FORUM des Associations est prévu le 7 septembre 2024 de 9h00 à 13h00

Travaux :

M. LUCAS indique que le Local SDF sera fermé du 15 septembre au 15 octobre prochain pour effectuer des travaux et que les WC municipaux seront également remis en fonction après des travaux.



Monsieur Dominique LUCAS propose au Conseil Municipal de prendre connaissance des devis concernant des travaux d'enduit prévus aux sanitaires de l'école publique Alfred Levrot.

Deux devis sont présentés et M. Dominique LUCAS après avoir échangé avec l'ensemble du Conseil Municipal propose de retenir le devis de M. GUEROIS d'un montant TTC de 4 070.50€.

La validité du devis ayant expiré, M. Dominique LUCAS s'engage a demandé à M. GUEROIS que le montant de ce devis reste à l'identique du prix annoncé, les conseillers sont donc d'accord pour retenir le devis de M. GUEROIS. Il évoque également le stationnement près de l'école qui devrait être revu pour la sécurité des enfants à l'entrée et sortie de l'école Alfred LEVROT, rue des écoles.

DIVERS

Monsieur Michel FOUCHER émet une remarque concernant les incivilités des dépôts à l'Espace Propreté. Il est important que les horaires d'ouvertures des déchetteries de Bouère et de Meslay-du-Maine soient mentionnés dans chaque Flash Infos.

M. le Maire émet le souhait de le mettre sur le site internet de la commune et ajoute que des panneaux de signalisation à l'Espace Propreté pour indiquer les déchèteries de Bouère et de Meslay seraient également appréciés des administrés. Il faudrait évoquer ce souhait au service collecte et traitement des déchets de la Communauté de Communes de MESLAY-GREZ.

M. Michel FOUCHER demande également à ce que des informations sur la stérilisation des chats et chiens soient publiés afin d'éviter la reproduction des chats et chiens errants.

Madame Mathilde BLANCHET demande si les travaux du sol de la salle des sports ont évolué. M. Le Maire répond que tout est bloqué pour le moment et qu'il attend des réponses dans les semaines à venir.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 septembre 2024 à 19h30 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23.

Séance du 25 juillet 2024 - Délibérations prises du n°2024-07-25-01 à n°2024-07-25-03

| 2024-07-25-01 | Animaux en divagation – Facturation de la capture et contravention | Approuvée à 12 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE |
|---------------|---|--|
| 2024-07-25-02 | Demande de subvention au titre du produit des amendes de police – Réfection et sécurisation Rue des Écoles | Approuvée à 13 VOIX POUR |
| 2024-07-25-03 | Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal | Approuvée à 13 VOIX POUR |



Les élus municipaux présents à la séance du 25 Juillet 2024

| FOUCHER Jean-Pierre | Maire | |
|-----------------------|---------------------------|---|
| LUCAS Dominique | 1 ^{er} Adjoint | |
| ROYER Marie-Madeleine | 2 ^{ème} Adjointe | |
| BLANCHET Mathilde | Conseillère Municipale | |
| GABILLARD Nathalie | Conseillère Municipale | |
| PANNIER Damien | Conseiller Municipal | |
| JONCHERAY Sylvain | Conseiller Municipal | |
| HUGNET Delphine | Conseillère Municipale | |
| BELLANGER Céline | Conseillère Municipale | |
| FOUCHER Michel | Conseiller Municipal | - |

Adoption du procès-verbal lors du Conseil Municipal du 25 juillet 2024

| Observations | Signatures | |
|--------------|----------------------|---------------------|
| | Secrétaire de Séance | Monsieur le Maire |
| | Nathalie GABILLARD | Jean-Pierre FOUCHER |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

